

DISPOSITIF

PROGRAMME DE FORMATION



Intitulé de la formation	Surveillant Visiteur de Nuit			
Codes	CPF 248833	RNCP 5983	FORMACODE 44005	CERTIFINFO 59364
Type de financement	OPCO/Entreprise			
Durée en Centre	566 H			
Durée en entreprise	120h			

Certificateur : CNEAP

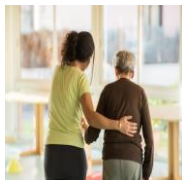


PLANNING ORGANISATIONNELLE



	BLOCS DE COMPETENCES	CONTENUE	VOLUME HORAIRE
1	<p>Assurer la sécurité des personnes et des biens</p>	<p>Repérage, lecture de plan - Vérification des dispositifs de contrôle - Protocoles et règles de sécurité - Consignes de déplacement - IPS (Intrusion prévention système) - Affichages obligatoires - Tableaux de contrôle SSI : repérage et mode d'emploi - Les systèmes d'alarme - Les protocoles d'alerte - Gestion des priorités : observation d'une situation et analyse Repérage des signes de maltraitance et transmission - Formation Equipier de Première Intervention : EPI - Choix et méthodes théoriques d'utilisation des extincteurs - Lutte contre le feu : exercices pratiques - Evacuation dans les établissements de types U et J - Gestion des urgences ou événements exceptionnels - Programme SST en vigueur - Les techniques d'entretien courant des locaux dans le respect des protocoles d'hygiène et sécurité Les produits d'entretien, les centrales de distribution - Le matériel d'entretien manuel et mécanisé - Les différentes surfaces - Les codes d'entretien du linge, le tri, le repassage Préparation des petits déjeuners - Préparation et service de collations - Préparation de la salle de réception - Normes HACCP Tri des déchets (Dasri)</p>	<p>91H</p>
2	<p>Accompagner la personnes vulnérable</p>	<p>Connaissance des publics (bat1) - les besoins fondamentaux (outils d'évaluation des besoins : Maslow et Henderson) et utilisation des outils au quotidien - Prévention de la maltraitance _ Problématique des personnes en situation de dépendance (bat2) UFA2 soins d'hygiène et de confort - UFA 3 manutention et ergonomie _ aide aux soins post mortem – UFA1 : Communication avec la personne aidée – Le langage du toucher – L'écoute Les obstacles à la communication – La relation d'aide – Les attitudes face à la personne dépendante - Les situations de communication difficile - L'agressivité des usagers -Accompagnement de fin de vie - notions de base pour l'animation de temps de convivialité - accompagnement dans le cadre du projet personnalisé et de son respect - Repérage et lecture de plan (localisation des personnes) Vérification des dispositifs de contrôle - Protocoles et règles de sécurité - Analyse des situations pour prioriser les actions</p>	<p>175H</p>
3	<p>Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donné</p>	<p>Les informations écrites (recueil, transmissions, protocoles...) - La transmission des informations à l'oral Initiation à l'informatique et aux transmissions informatisées - Les transmissions ciblées ; clarté, pertinence, objectivité, hiérarchisation - Le vocabulaire professionnel - Notions sur la discrétion professionnelle, le secret professionnel - Les limites de son cadre d'intervention - Les différents professionnels au sein de son établissement, service - Le projet institutionnel : projet d'établissement, projet de service - Le projet individuel, personnalisé : informations à recueillir et à transmettre - L'environnement professionnel : les différents établissements du secteur social et médico-social, les différents métiers (missions, limites de chacun), éléments sur les politiques publiques (loi 2002, 2005, charte, droit des usagers) le travail en équipe et pluridisciplinaire - Les réseaux d'acteurs Notions de base en droit du travail : contrat, salaire, convention collective, responsabilités (civile, pénale et administrative), instances représentatives du personnel (CHSCT, DP, DU), Portefeuille de compétences - Les techniques de communication (écrit, oral, verbal, non verbal, ...) Les situations de communication difficile La gestion des conflits en équipe de travail - Principes fondamentaux du travail en équipe</p>	<p>105H</p>
4	<p>Exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social</p>	<p>Les fonctions de base du SVN : rôles et limites de la fonction - Les conditions de repos des usagers : Le sommeil et ses rythmes - Gérer l'endormissement Les maux de la nuit (angoisses, détresse ...) - Les troubles du sommeil - Gestion du stress (exercices de relaxation, de respiration ...) - Secret professionnel, discrétion professionnelle, éthique, déontologie - Méthodologie de l'analyse de la pratique - Accompagnement/individualisation - Analyse de sa pratique professionnelle (Relecture des périodes de stages) - Méthodologie du dossier professionnel - Le sommeil et le travail de nuit - L'hygiène de vie du SVN - Travailler la nuit</p>	<p>105H</p>
<p>Total</p>			<p>476H</p>

CAP vers ORP
 Centre d'Accompagnement Professionnel
 Centre de Formations - Accompagnement VAE - BC
 Siret : 817.852.866 N° d'activité : 97 97 30706 97
 Tél : 0596 48 28 22 Port : 069 07 38 69
 Siège : Beauséjour 97 220 LaTrinité



PROGRAMME DE FORMATION



BLOC 1 – ASSURER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

- S1-** Exécution de passages réguliers, systématiques, pour garantir la sécurité et le bien-être des personnes
- S2-** Vérification et contrôle des organes de sécurité lors de passages réguliers et systématiques, en fonction des consignes et des règles applicables sur le lieu de travail.
- S3-** réalisation de visites et interventions en fonction des besoins et des attentes
- S4-** Mise en œuvre des protocoles de mise en sécurité et des procédures d'alerte
- S5-** apport des premiers secours lors de situations d'urgence sur le lieu de travail
- S6-** Réalisation d'opérations d'hygiène et d'entretien courant du cadre de vie selon le projet d'établissement

BLOC 2 – ACCOMPAGNER LA PERSONNE VULNERABLE

- A1-** mise en œuvre de l'ensemble des conditions favorables au repos de la personne
- A2-** accompagnement de la personne en situation particulière
- A3-** accompagnement de la personne seule ou en groupe en début et/ou en fin de nuit, selon le contexte d'emploi
- A4-** veille au respect de l'application des règles de vie liées à l'environnement de la personne

BLOC 3 – ASSURER UNE CONTINUITE JOUR-NUIT DANS UN CADRE INSTITUTIONNEL DONNE

- C1-** recueil et transmission d'informations en utilisant les documents et les temps de liaison, selon les protocoles en vigueur définis par l'employeur
- C2-** participation à l'élaboration du projet personnalisé et participation à la vie de l'institution ou du service
- C3-** Appréhension du cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité
- C4-** Communication avec son environnement social et professionnel

BLOC 4 – EXERCER EN TANT QUE PROFESSIONNEL DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

- PN.1** Exercice du métier la nuit
- PN.2** Analyse de sa pratique professionnelle de nuit
- PN.3** Prévention des risques psycho-sociaux inhérents au travail de nuit

Pratique en milieu professionnel (obligatoire) 120 H

VOLUME HORAIRE GLOBAL

Pratique en milieu professionnel :

- 1 période de 120h (obligatoire pour la certification) rattachée au BLOC 4
- 1 période de 120h maximum rattachée aux bloc 1, 2, 3. La durée et les objectifs de cette période sont à adapter selon le projet professionnel, le positionnement à l'entrée en formation et aux éventuelles validations partielles automatiques du candidat.

476 H + 120h (240h maxi)

Les volumes horaires sont indicatifs. Ils doivent être adaptés au parcours du candidat.

DISPOSITIF DE FORMATION

Public	<p>L'agent en poste (AS, ASH ou autres), à l'initiative de l'employeur dans le cadre d'une professionnalisation, ou d'une reconversion</p> <p>Le participant (actif salarié) autonome dans le cadre d'un projet professionnel</p> <p>Le demandeur d'emploi</p>
Accès à la formation	<p>1^{ère} étape : Réunion d'information</p> <p>2^{ème} étape : Phase d'inscription, 75€ de frais d'inscription*</p> <p>3^{ème} étape : phase sélection + immersion professionnelle <i>si besoin</i></p> <p>4^{ème} étape : sélection définitive</p>
Les objectifs des modules	<p>Professionnalisation : Mobiliser ses compétences de lecture et d'écriture ; de développer ses capacités d'écoute et de communication</p> <p>Approfondir les acquis indispensables à la pratique professionnelle ; d'évaluer ses aptitudes et ses capacités à se questionner sur sa pratique,</p> <p>Mesurer l'impact d'un changement professionnel et d'identifier les exigences du métier et l'évolution de son environnement</p> <p>Reconversion : apprentissage et mise en pratique des compétences à acquérir, mise en situation dans le cadre professionnel, responsabiliser aux règles d'hygiènes et de sécurités ; rendre autonome le participant au métier, identifier les exigences du métier et les appliquer.</p>
Animation	<p>Cadre infirmière ; intervention de professionnels du secteur ; formateur en communication ; intervention de Psychologues</p>
Outils	<p>Vidéo projecteur</p> <p>Support technique</p> <p>Fiche technique</p> <p>Matériel de soins</p>
Méthodes pédagogiques	<p>Echange</p> <p>Mise en pratique</p> <p>Test</p> <p>Mise en situation</p>
Evaluation	<p>Pratique professionnelle (120h minimum obligatoire)</p> <p>Epreuve en CCF par bloc de compétences (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} bloc)</p> <p>Epreuve final : en fin de formation (4^{ème} bloc) + 120h obligatoire de pratique professionnelle</p>